

Le partenariat, une formule originale déformation

Évelyne Tran and Monique Lebrun

Number 80, Winter 1991

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/44756ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (print)

1923-5119 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Tran, É. & Lebrun, M. (1991). Le partenariat, une formule originale déformation. *Québec français*, (80), 32–33.

Le partenariat, une formule originale de formation

Évelyne TRAN et Monique LEBRUN *

Les facultés d'éducation forment-elles des maîtres efficaces sur le terrain ? Il semble bien que les avis soient partagés la-dessus. Déjà, en 1974, moins de cinq ans après le transfert de la formation des maîtres des écoles normales aux universités, le Conseil des universités signalait au Ministre la tendance trop théorique du baccalauréat spécialisé en éducation. Depuis, les groupes d'études sur la question se sont multipliés et de nouveaux intervenants, dont la Centrale de l'enseignement du Québec, ont mis de l'avant diverses solutions, dont la création d'écoles associées. Pour Thérèse Laferrière, doyenne de la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université Laval, la profession enseignante entre dans une nouvelle phase : les enseignants du Québec détenant tous au moins un diplôme de premier cycle, il sera maintenant davantage possible de penser la formation (initiale et continue) de manière conjointe et harmonieuse en alliant les expertises des milieux scolaire et universitaire. À l'heure où les commissions scolaires du Québec doivent procéder au renouvellement massif de leurs effectifs (ainsi, dans 10 ans, 50 % des enseignants actuels de la Commission des écoles catholiques de Montréal auront pris leur retraite), il convient de s'attaquer hardiment au problème d'une formation où théorie et pratique s'intègrent.

Faisant écho à un avis du Conseil des universités de 1987, diverses institutions de formation des maîtres se sont déjà engagées sur la voie nouvelle d'une collaboration avec le milieu : c'est le cas à l'Université du Québec à Montréal et à l'Université Laval, dont il sera davantage question dans cet article. Il existe cependant des projets similaires aux universités de Montréal, Sherbrooke, McGill et Chicoutimi, projets élaborés avec la collaboration des milieux scolaires respectifs. L'Université Laval fait figure de pionnière avec un projet pilote d'école as-

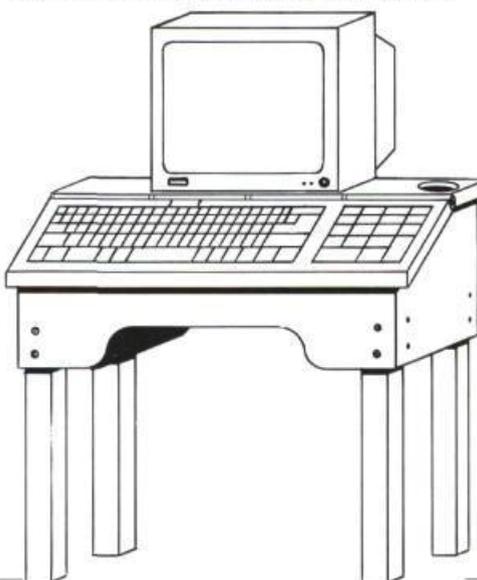
sociée mis en branle en 1988 pour trois ans et subventionné par le ministère de l'Éducation. L'UQAM, quant à elle, s'est tracé, en 1988, un programme d'action prévoyant la collaboration avec certaines commissions scolaires pour la mise sur pied d'écoles associées. Un projet, subventionné pour les années 1990 à 1993 par le ministère de l'Éducation, vise particulièrement la formation des enseignants du secondaire, comme à Laval. Nous expliquons ici les objectifs, les fondements théoriques et les modalités de réalisation des deux projets.

Des objectifs ambitieux

Le projet de partenariat entre la C.E.C.Q. et l'Université Laval veut réduire l'écart entre les deux milieux concernant l'élaboration des savoirs professionnels. On désire impliquer explicitement des enseignants chevronnés dans la formation pédagogique et disciplinaire des stagiaires. On met de l'avant des principes de socialisation professionnelle et de formation continue. Dix enseignants et le directeur de l'école secondaire Jean-de-Brébeuf sont associés à des profes-

seurs, à des responsables de la formation pratique et au directeur du département de didactique de la Faculté en vue de la formation initiale. Les stagiaires, regroupés par deux, sont rattachés à un enseignant et supervisés par une personne compétente dûment mandatée par l'université. Le superviseur doit veiller à l'établissement d'une relation adéquate entre le stagiaire et l'enseignant ; ainsi, lorsque le stagiaire tend à trop se modeler sur l'enseignant, le superviseur doit intervenir. L'enseignant est chargé de l'évaluation formative du stagiaire, le superviseur, de l'évaluation sommative. L'enseignant associé est dégagé hebdomadairement de quelques périodes de cours, ce qui constitue une reconnaissance de son expertise. Il s'entraîne à l'analyse de cas afin d'aider le mieux possible, par voie d'analyse réflexive, les stagiaires avec lesquels il travaille.

Le projet partenariat entre la C.E.C.M. et l'UQAM consiste à créer, sur une base expérimentale, une école associée pour la formation de futurs maîtres du secondaire en milieu urbain. Il est issu du milieu enseignant lui-même : les institutions respectives l'ont ensuite adopté afin d'en assurer la réalisation. L'école qui a délibérément choisi de s'y impliquer au premier chef est Marguerite-de-Lajemmerais, où une pré-expérimentation a déjà eu lieu en 1989-1990 ; d'autres écoles s'y joindront éventuellement. Douze enseignants de cette école participent cette année au projet, chacun offrant ses classes comme lieux de stages à autant de futurs maîtres, déjà bacheliers dans une discipline enseignée au secondaire et inscrits à l'UQAM à un programme d'un an, le certificat de premier cycle en sciences de l'éducation. Le projet prévoit créer à la fois un modèle de formation de ces futurs enseignants et un modèle de formation des maîtres associés. Ultimement, il vise l'intégration de la formule des stages à l'ensemble de la formation théorique et pratique ; on prévoit donc des incidences sur la programmation



*La formation
des Maîtres*

universitaire en fonction des besoins des stagiaires et des savoirs pratiques des enseignants chevronnés. Comme à Laval, l'UQAM a mis sur pied une équipe de professeurs faisant le lien avec le milieu ; elle lui apporte son soutien pédagogique et financier. Là aussi, on reconnaît le travail du maître associé par une libération de tâche, mais on associe plus étroitement cette libération à des activités de perfectionnement en supervision à l'intérieur de programmes universitaires.

Des fondements théoriques précis

Les deux universités ne se sont pas lancées dans l'aventure à la légère, mais au terme d'une phase documentaire qui démontre la pertinence et même l'urgence d'un pareil projet. Elles se sont surtout basées sur des études anglo-saxonnes. À Laval, on est parti des travaux de Shulman (1987) concernant la « knowledge base » afin de distinguer deux types de savoirs : les savoirs théoriques et pratiques. On souscrit à la thèse de Clifford et Guthrie (1989) à l'effet que la spécificité des facultés d'éducation est principalement logée en formation des enseignants et qu'il importe qu'elles en fassent leur « lieu d'ancre ». On prône, à l'instar de Lieberman (1986), une pédagogie de collaboration.

À l'UQAM, on se base, entre autres, sur les études du Her Majesty Inspectorate pour défendre l'idée d'un partenariat université/milieu scolaire. On retient également l'idée de performance accrue chez les enseignants telle qu'on la voit dans les travaux américains. Selon Louise Dupuy-Walker, deux grandes options épistémologiques soutiennent le projet de l'UQAM. La première, illustrée par les travaux de Katz, Fuller et Huberman, peut être dite génétique ou développementale. Ainsi, selon Fuller et Katz, le stagiaire passerait par trois phases, lors de son insertion dans le milieu scolaire. Durant la phase égocentrique, il se préoccupe surtout de savoir comment il sera accepté. Vient ensuite la phase professionnelle, où il tente de développer ses habiletés d'enseignant. Enfin, le stagiaire pourra s'orienter vers une réflexion sur son rôle social comme enseignant. La deuxième option épistémologique est de nature constructiviste et suppose que l'on parte des

acquis des individus, tant ceux des stagiaires que ceux des maîtres-associés, pour mener à bien le projet. L'équipe de l'UQAM s'est servie de ces approches pour planifier une série de cours préparatoires aux stages et se fixer des objectifs de supervision en accord avec les besoins réels des stagiaires.

Des modalités de réalisation taillées sur mesure

Les universités n'ont guère de jeu, dans un curriculum de formation des maîtres dont les structures sont dictées par le Ministère ; cependant, Laval et l'UQAM ont pu y faire, à titre expérimental, des réaménagements. Ainsi, à l'UQAM, les futurs maîtres inscrits au programme pilote dont nous venons de parler suivent dix cours de trois crédits chacun, soit deux stages, deux cours de didactique, un cours de docimologie, un laboratoire de micro-enseignement, un laboratoire de techniques d'observation, un laboratoire de techniques d'analyse. Les professeurs titulaires de ces cours travaillent en collégialité : leurs plans de cours ne sont pas absolument étanches, et leurs objectifs et démarches pédagogiques, définis en commun. Les cours théoriques s'interrompent pour la durée des stages, pendant lesquels l'équipe pédagogique universitaire va dialoguer avec les maîtres-associés dans des ateliers de formation où l'on évalue leurs besoins et où on leur fournit les outils susceptibles de les aider à mieux accomplir leurs tâches. Certaines recherches des professeurs d'université sont si directement liées au projet qu'elles permettent de l'alimenter (ex. : la rédaction d'un guide de supervision, une étude sur la transposition didactique, analyse des « incidents critiques »). Il en résulte un curriculum en évolution et une pédagogie qui vérifie sans cesse sa pertinence.

Tant à Laval qu'à l'UQAM, on a mis sur pied des ateliers de formation de maîtres-associés qui sont en voie de consolidation. On espère réussir à définir un plan de probation avec les finissants, assurant ainsi le prolongement de ce projet de formation initiale. Comme le dit Thérèse Laferrière, pour fonctionner, le projet de partenariat doit se faire « dans un esprit d'ouverture et de respect des compétences et des intérêts respectifs. L'innovation, c'est la collaboration inter-institutionnelle elle-même. »

En enseignement, le Québec est à l'heure où il lui faut investir à la fois dans la relève et dans la reconnaissance des enseignants chevronnés. Un projet de ce type devrait permettre de relever ce double défi. ●

* Avec la participation de Thérèse Laferrière, doyenne de la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université Laval et de Louise Dupuy-Walker, professeure au Département des sciences de l'éducation de l'Université du Québec à Montréal, qui ont aimablement accepté de rencontrer les auteurs et ont mis à leur disposition des documents touchant leurs projets respectifs d'écoles associées.

Références

CONSEIL DES UNIVERSITÉS, *le Développement du secteur de l'éducation*, avis au Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science, code 2301-0093, Gouvernement du Québec, avis n° 87.11, premier trimestre 1988.

CLIFFORD, G.J. et GUTHRIE, J.W., *Ed. School : A Brief for Professional Education*, Université de Chicago, 1988.

FULLER, F.F. « Concerns of Teachers. A Developmental Conceptualization » *American Educational Research Association Journal*, 1969, 6, p. 207-226.

HER MAJESTY INSPECTORATE, *The New Teachers in the School*, 1982, HMSO, Londres.

HUBERMAN, M., *la Vie des enseignants*, Delachaux et Niestlé, Neuchâtel, 1989.

KATZ, L.G., « Developmental Stages of Preschool Teachers », *Elementary School Journal*, 1972, 73.

LAFERRIÈRE, T. *et al.*, « Projet pilote d'une école associée (1988-1991) », communication présentée au deuxième congrès des sciences de l'éducation de langue française au Canada, le 2 novembre 1989.

SHULMAN, L., « Knowledge and Teaching : Foundations of the New Reform ». *Harvard Educational Review*, 57(1), 1987, p. 1-22.

*L'information
des Maîtres*